REPUBLIQUE FRANÇAISE **2022/...**

MAIRIE DE METZ

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 31 mars 2022

DCM N° 22-03-31-11

Objet : Contrat de Ville 2022 - Subvention aux associations.

Rapporteur: M. TAHRI

Les Contrats de Ville signés pour 2015-2020 ont été prolongés jusqu'au 31 décembre 2022. Ils viennent d'être à nouveau prolongés jusqu'au 31 décembre 2023.
Cette nouvelle prolongation avait été annoncée par Nadia HAI, Ministre de la Ville, le 17 novembre dernier, au Congrès des Maires. Son objectif : donner du temps pour travailler à une commission constituée pour imaginer une nouvelle génération de Contrats de Ville. Celle-ci conduit actuellement des auditions d'associations d'élus et d'autres de proximité, de représentants des services de l'Etat, de professionnels, etc…

La Ville, dans le cadre de la Politique de la Ville, dispose de moyens d'interventions spécifiques pour les Quartiers Politique de la Ville.

En 2021, cette enveloppe s'est élevée à 950 000 € et a permis de soutenir financièrement un peu plus de 140 projets proposés par une quarantaine d'associations. Tous ces projets sont menés au bénéfice des habitants des Quartiers Politique de la Ville.

Pour 2022, les grandes priorités pour la Ville de Metz sont :

. L'accès au droit avec notamment le soutien des projets d'écrivain public ;
. L'apprentissage du Français Langue Etrangère ;
. Un soutien important aux projets en direction des adolescents et jeunes adultes, public cible de la Politique de la Ville et fragilisé par la crise sanitaire ;
. L'intergénérationnel : on sait à quel point ce type d'action est bénéfique tant pour nos aînés que pour la jeunesse des quartiers et apporte une véritable dynamique de territoire ;
. L'animation des Quartiers Politique de la Ville. Les habitants sont aujourd'hui encore plus en demande de temps d'animation festifs sur leur quartier ; l'objectif étant également de toucher un public « invisible ».

Les subventions mobilisées par la Ville de Metz pour cette programmation seront complétées par des crédits spécifiques de la Politique de la Ville mobilisés par l'Etat, et l'Eurométropole ainsi que des cofinancements de la part de la Région, de la CAF ou encore du Département.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU le Budget Primitif,
VU la Loi n°2014-173 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014,
VU la circulaire CGET du 13 juin 2014 portant réforme de la géographie d'intervention de la politique de la ville,
VU le décret n° 2014-1750 du 30 décembre 2014 fixant la liste des quartiers prioritaires de la politique de la ville dans les départements métropolitains,
VU la correspondance du Sous-Préfet chargé de mission auprès du Préfet de la région Lorraine, Préfet de la Moselle, du 2 février 2015 concernant la géographie d'intervention de la politique de la ville,
VU le Contrat de Ville de Metz Métropole signé le 3 juillet 2015,
VU le Protocole d'Engagements renforcés et réciproques prolongeant le Contrat de Ville jusqu'en 2023,

CONSIDERANT l'intérêt des projets présentés au regard du développement social, urbain et économique des quartiers visés par la Politique de la Ville,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- **D'APPROUVER ET DE PARTICIPER** pour une dépense de 492 129 € au financement des actions suivantes pour le Contrat de Ville – 1ère programmation 2022 :

<u>ACS AGORA</u>	
Les sports à risque pour se reconnaître	1 500 €
Week-end entre femmes	700 €
Séjour familles	1 000 €
Quartier en festivité	2 000 €
Les jeunes prennent leur place	4 000 €
Ecrivain public	15 000 €
Culture numérique	1 000 €
CLAS	7 500 €
Séjour ados	3 000 €
Stand Up	3 000 €
Bien vivre dans son quartier	1 000 €
<u>AFA</u>	
CLAS	4 000 €
Ecrivain public	6 000 €
Les ateliers d'ISA	4 000 €
<u>AFEV</u>	
Kaps	3 000 €
Mentorat	4 000 €
<u>ANAAMO</u>	
Organiser des activités socioculturelles, éducatives et de loisirs	2 000 €

ANIMFLE	
Cours de FLE et d'alphabétisation	1 500 €
ANOVAM	
Ateliers et animations	1 000 €
APSIS-EMERGENCE	
La ferme et nous	1 000 €
Projet bien-être	700 €
Pose tes rimes	1 000 €
Vis ta scène	750 €
Dessine ton quartier	250 €
Projet plein air	900 €
Bouger pour exister	850 €
Cardio-boxe	1 500 €
Divertisport	1 000 €
Patrotte Sport	500 €
Ateliers jeunes	3 059 €
ARELIA	
Atelier de quartier de Metz-Borny	25 000 €
ASBH/PIOCHE	
Projet AILES	10 000 €
CLAS	6 485 €
Ateliers sociolinguistiques et permanences administratives	7 000 €
Inclusion numérique pour tous	3 000 €
Mission médiation	3 000 €
J'aime donc j'anime mon quartier	600 €
ATELIER 1791	
Les ateliers itinérants	5 000 €
BOUCHE A OREILLE	
Le Lab	7 500 €
Fais ton show, fais ton CD	1 100 €
Atelier photo concert	934 €
Dans ta cabine	1 000 €
CAP ENTREPRENDRE	
Entrepreneuriat féminin – coopérative éphémère	4 000 €
CARDIOLOGIE LORRAINE	
Parcours du cœur à Metz-Bellecroix	1 200 €
CASAM	
Cours de FLE	2 000 €

<u>CASSIS</u>	
Culture Club	3 000 €
Fêtes de Borny	3 000 €
Ma famille d'abord	2 000 €
<u>CMSEA</u>	
Prox Aventure	4 000 €
Aide à la réussite	4 000 €
Premières à Vallières	4 000 €
Ateliers jeunes	651 €
<u>COJEP</u>	
Conseil Citoyens	13 000 €
Fonds de Participation des Habitants	2 000 €
<u>CPN COQUELICOTS</u>	
Espaces dynamiques des Hauts de Vallières	15 000 €
<u>LA CRAVATE SOLIDAIRE</u>	
Ateliers coup de pouce	8 000 €
<u>CREPI</u>	
Les voies de l'emploi	2 500 €
<u>CULTURES 21</u>	
Calli-Patrimoine	2 000 €
Calli-Quartiers	4 000 €
Centre de ressources	3 500 €
<u>FEMINA TECH</u>	
Work in digital	500 €
<u>INTEMPORELLE</u>	
Je bouge dans mon quartier	5 000 €
<u>KAIROS</u>	
Ateliers adultes : écriture et lecture	1 000 €
Bellecroix, un quartier nature et santé	1 000 €
Semaine de prévention	1 000 €
Sport insertion féminin	1 000 €
Vél'Autonome	1 000 €
CLAS	10 000 €
Séjour vacances familles	3 000 €
Expression artistique	750 €
On échange notre histoire	1 000 €
Les moments partagés en famille	1 500 €
Jeux de quartier	500 €
Les jeudis intergénérationnels	500 €
Ecrire pour vivre sa vie	1 000 €
Animation week-end, soirées, vacances scolaires	5 000 €

LAOTIENS DE MOSELLE	
Activités quotidiennes	5 500 €
MDESIGN	
Ateliers FabLab numérique	5 000 €
Repair Café	3 000 €
METZ POLE SERVICES	
Chantier d'insertion propreté	130 000 €
MISSION LOCALE	
Challenge Sport Emploi	500 €
MJC BOILEAU	
Préparation aux examens	500 €
La faune et la flore	500 €
Journée des femmes	500 €
Séjours enfance/jeunesse	1 200 €
MJC 4 BORNES	
Le verger des trappeurs	5 000 €
MJC BORNY	
Animation de rues	10 000 €
Accueil Jeunes	4 000 €
MOTRIS	
Médiation sociale	2 500 €
NAN BARA	
La jeunesse ça se cultive	1 500 €
LA PASSERELLE	
BornyBuzz numérique	2 500 €
BornyBuzz média	10 000 €
BornyBuzz vidéo	5 000 €
PEP Lor'Est	
Accueil familles	15 000 €
CLAS	11 500 €
Action Jeunes Inclusion	4 000 €
PLANET AVENTURE ORGANISATION	
Metz Trophy Aventure	2 000 €
Prox'Aventure Bellecroix	3 000 €
Quartiers sportifs, quartiers gagnants	4 000 €
PREVENTION ROUTIERE	

Engager des actions pour favoriser la mobilité	1 500 €
<u>LES QUARTIERS DU CŒUR</u>	
Les repas du cœur	3 500 €
<u>RESTAURANTS ET RELAIS DU CŒUR</u>	
Ateliers de français et de citoyenneté	1 500 €

- **DE SOLLICITER** les subventions auxquelles la Ville peut prétendre,

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer les conventions à intervenir avec les bénéficiaires et les pièces contractuelles correspondant au présent rapport.

Service à l'origine de la DCM : Cellule de gestion Pôle Politique de la ville
Commissions : Commission Cohésion Sociale
Référence nomenclature «ACTES» : 7.5 Subventions

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. François GROSDIDIER Maire de Metz ,
Secrétaire de séance : Mme Emmanuelle CHAMPIGNY, Directrice Générale des Services
Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.
Membres assistant à la séance : 34 Absents : 21 Dont excusés : 14

Décision : ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ